



On nourrit le monde

Communiqué
Embargo – 29 mars 2020 – 10H00

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU COVID-19 :
FERMETURE TEMPORAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT
DE TRANSFORMATION DE PORC OLYMEL SITUÉ À YAMACHICHE POUR LES 14 PROCHAINS JOURS

Trois-Rivières, le dimanche 29 mars 2020 — La direction d'Olymel, conjointement avec la direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de-la-Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ), annonce la fermeture temporaire de l'établissement d'abattage et de découpe de porcs située à Yamachiche pour une période de 14 jours. Considérant le nombre croissant de cas de COVID 19 chez les employés de l'usine, qui s'élève à neuf, cette décision a été prise afin de protéger l'ensemble des travailleurs d'une part et de limiter la transmission dans la communauté.

Cette fermeture temporaire est en vigueur dès aujourd'hui et touchera près de 1000 employés. Olymel offrira à ses employés toute l'aide et l'information nécessaires pour qu'ils bénéficient des programmes de soutien financier gouvernementaux en vigueur actuellement.

La direction de santé publique recommande à tous les employés qui ont travaillé dans cette usine depuis le 12 mars de se placer en isolement préventif, de surveiller l'apparition de leurs symptômes et d'adopter les mesures de distanciation qui s'imposent pour protéger leurs proches.

La direction d'Olymel travaillera en collaboration avec la santé publique, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et verra à l'élaboration d'un plan pour la reprise des opérations avec des mesures renforcées afin d'assurer un milieu de travail encore plus sécuritaire. Comme depuis le début de la crise sanitaire, la direction d'Olymel estime que la santé de ses employés doit primer sur toute autre considération.

La fermeture, même temporaire, de cet important établissement de la chaîne alimentaire représente un défi. Olymel fera les suivis nécessaires et prendra les décisions qui s'imposent avec ses fournisseurs, notamment les producteurs de porcs qui approvisionnent cet établissement. Cette fermeture temporaire n'affecte toutefois en rien la distribution des produits sur les marchés locaux.

« Au nom de la direction d'Olymel, j'exprime notre reconnaissance à tous les employés de l'usine de Yamachiche pour les efforts fournis depuis le début de cette crise sanitaire.

J'invite, en collaboration avec le personnel des ressources humaines, tous les autres employés œuvrant dans les établissements toujours en opération, à exercer une vigilance de tous les instants pour éviter la propagation du COVID-19. Notre entreprise et ses employés pourront ainsi contribuer à la bonne marche du secteur de la transformation agroalimentaire, considéré par les gouvernements comme une activité essentielle pour fournir aux réseaux de distribution les produits nécessaires afin de nourrir la population majoritairement en confinement », de préciser le président-directeur général d'Olymel, M. Réjean Nadeau.

Depuis le début de la pandémie au Canada, Olymel a multiplié les consignes et mis en place une panoplie de mesures appliquant à la lettre les recommandations de la santé publique et veillant à s'ajuster à toute évolution de la situation en planifiant de nouvelles mesures. L'entreprise a recruté deux experts médicaux dans le but de l'accompagner dans cette démarche et mobilisé tout son personnel de la direction, des opérations et des ressources humaines pour veiller à communiquer et à appliquer des mesures de prévention et de lutte à la propagation du coronavirus dans ses établissements.

-30-

Source : Olymel s.e.c. Information : Richard Vigneault Communications corporatives (514) 497-1385 (450) 771-0400 ou 1-800-463-7568	Information Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du- Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) CIUSSS MCQ 1 888 862-4382
---	--